



Communiqué girondin de l'intersyndicale CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-FSE-UNL

42 jours plus tard et un matraquage de paroles gouvernementales

UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT

La mobilisation se poursuit. Ces 14, 15 et 16 janvier l'ont encore affirmé pour demander le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euse.s, de la jeunesse,...

De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire: grèves, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc. rassemblant de nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes. Le 16 janvier, c'est 20 000 participants qui ont battu le pavé bordelais.

Malgré les annonces du Premier Ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier).

La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-FSE-UNL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail. C'est ce que nous avons de nouveau rappelé notamment le vendredi 10 janvier à la représentante de l'État qui a reçu une délégation intersyndicale à la Préfecture de Bordeaux.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euse.s dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

Le 10 janvier lors de la rencontre à la Préfecture, et au lendemain de l'interpellation de quatre personnes en marge de la manifestation du 9 janvier, l'intersyndicale a alerté sur ce que nous qualifions de dérive policière.

En effet, il aura fallu un rassemblement devant l'hôtel de police et une rencontre avec le commissaire pour apprendre que des gardes à vue avaient été notifiées et ce, pour des faits mineurs et très courants dans une manifestation (notamment détention de pétards et d'opinel pour couper le pain) et traduits en griefs très exagérés (violence contre les forces de l'ordre et détention d'armes).

Une nuit passée en détention pour des faits au final classés sans suite pour deux d'entre eux, un rappel à la loi et une amende. De telles arrestations ne doivent plus se reproduire. Elles ne sont que des tentatives d'intimidation avec une volonté manifeste de stigmatiser ceux qui s'opposent à l'injustice et qui proposent des alternatives justes et crédibles.

Les organisations syndicales CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-FSE-UNL appellent de nouveau à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.e.s le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Marches aux flambeaux » le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des Ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.

A BORDEAUX :

JEUDI 23 JANVIER

4 18H 30 PLACE STALINGRAD

Pour une marche aux flambeaux

VENDREDI 24 JANVIER

4 11H 30 PLACE REPUBLIQUE

Pour une journée de grève et manifestation

Bordeaux, le 17 janvier 2020